

Lors de cette inauguration, qui eut lieu le 15. 7. 1844, on organisa un grand bal dans les salons du premier étage. Pour la polonaise le roi offrit son bras à Madame Pescatore puis, au second tour, à Madame Scheffer. « On a donc vu, relate le 'Courrier', l'ancienne et la nouvelle administration municipale se donner la main et jouir l'une d'avoir préparé l'édifice, l'autre de l'avoir inauguré. Ajouterons-nous enfin que, dans ces motifs multiples de satisfaction, on relevait surtout cette heureuse circonstance, qu'après cinquante ans d'honorables services municipaux, les cheveux blancs du vénérable M. Scheffer ont été couronnés de la plus douce récompense qu'ait dès longtemps ambitionnée son âme toute dévouée à la prospérité de la cité. » Mais on verra que cette cérémonie, loin de constituer pour le vieillard une « douce satisfaction », fut une des causes de sa mort. Le 9 août suivant il s'alita, pour ne plus se relever, la mort le délivrant le 9 septembre 1844, âgé qu'il était de 78 ans, après avoir vécu 53 années durant dans la concorde la plus parfaite avec son épouse. Les conjoints Scheffer-Seyler firent à maintes reprises un bel emploi d'une partie de leur fortune, acquise à force d'ordre, le travail et d'économie, répandant des secours nombreux et souvent considérables parmi leurs concitoyens nécessiteux.

L'enterrement du bourgmestre honoraire eut lieu le 12 septembre à 14 heures, au cimetière de Notre-Dame. Le cortège fut formé par les enfants des écoles, ceux des hospices, bannières déployées, suivis de la musique et des associations dont il était membre. Venaient ensuite les prêtres, le catafalque suivi des parents, le Conseil communal, le gouverneur du Grand-Duché, les conseillers du gouvernement, le général commandant de la forteresse, les fonctionnaires, les magistrats, les officiers supérieurs et une foule immense. Après les cérémonies religieuses M. Schrobilgen, secrétaire de l'Administration communale prononça l'éloge funèbre. Il retraça la longue carrière « durant les diverses phases de la fortune publique de la ville et du pays que nous connaissons suffisamment. » Nous ne donnerons que quelques extraits typiques : « Après que la religion a consacré la terre qui va couvrir les restes mortels d'un homme de bien, d'un homme qui a vécu parmi nous de la vie active du juste, d'un citoyen dont la cité a longtemps apprécié le zèle et le dévouement, d'un magistrat dont les vertus ont été l'objet du respect universel, permettez qu'un tribut de regret, de vénération, de gratitude, descende vers sa tombe, comme un hommage mérité, comme une dernière dette de l'humanité payée, avec sincérité, en présence de Celui qui tient tous les cœurs dans sa main. » Puis encore... « peu de nos contemporains ont traversé comme lui les époques les plus diverses, pour venir, à la suite d'expériences sans égales dans le passé, d'événements sans pareils dans l'histoire, apporter au service du bien public, une plus mûre sagesse, une plus parfaite connaissance des hommes, un plus profond sentiment des DROITS du CITOYEN et des DEVOIRS du MAGISTRAT. »

Notons encore ce passage : « L'ordre le plus sévère dans le mouvement d'une administration toute paternelle ; la bonté et la dignité constamment unies à un esprit d'impartiale justice ; l'exactitude la